



Solde de tout compte errone avant fin de contrat??

Par **greg62124**, le **11/10/2010** à **11:34**

Bonjour, rnje viens sur ce forum pour demander de l'aide pour mon probleme. rnJ'ai signe un CDD le 16 juillet 2010 de 3 mois soit jusqu'au 15 octobre 2010. rnle probleme est le suivant : rnje viens de recevoir mon solde de tout compte ce jour incluant mon salaire du 01 au 30 septembre ainsi que mes indemnités de congés payés. rnalors voila le soucis est que d'une part mon contrat n'est pas termine mais que l'entreprise a ferme le 2 octobre pour fin de cessation d'activité. rnd'autre part c'est qu'il ne m'a pas payé pour le 1er et le 2 octobre jours de travail, et aussi c'est que je n'ai reçu aucune indemnités de fin de contrat (10% des rémunérations perçues je crois) rnEnfin a-t-il le droit de m'envoyer un solde de tout compte avant la fin légale de mon contrat. rnje voudrais donc savoir quels sont mes droits et dois-je lui envoyer un recommandé ? rnmerci d'avance pour votre aide